

**Noailles**  
Le prochain conseil municipal aura lieu le 28 juin prochain, en mairie, à 20h30

**Hermes** Mais qui en veut au radar fixe de Hermes installé dans le centre, sur la D 12. En effet, la page facebook "Info contrôle routier 60" avait signalé que depuis maintenant 15 jours, l'appareil était bâché. Et bien hier jeudi, rien n'avait changé, le radar était toujours dans l'incapacité de photographier les contrevenants.

**Noailles** Le 21 juin dernier, Cyril Dutriaux a ouvert une agence "Je vends votre auto.com" à Noailles. Après plusieurs années dans la restauration, ce natif de la région prend donc le virage de la franchise automobile. Aux côtés de son collaborateur Michel Cojandassamy, il aura pour mission de vous faciliter la vente de votre véhicule, sur le fonctionnement du dépôt-vente.



//// contact@lobserveurdebeauvais.fr //// www.lobserveurdebeauvais.fr

## L'auto-école de Ste-Geneviève a fermé sans prévenir

Le 14 juin dernier, Sam auto-école a été placée en liquidation judiciaire. Absolument pas au courant des difficultés financières des gérants, des clients se retrouvent floués financièrement et, en plus, sans avoir la possibilité de se présenter au permis.



Les clients de l'auto-école ont trouvé rideau baissé avec un petit mot annonçant que le commerce était en liquidation judiciaire et qu'ils devaient s'adresser au tribunal de commerce sans aucune autre forme d'information.

Pour Julie, ce mercredi était un jour particulier. Le directeur de l'auto-école devait lui donner une date pour passer le code. «J'étais toute contente», précise-t-elle. Mais quand elle est arrivée devant le local, elle a trouvé le rideau baissé avec un simple mot scotché sur lequel on pouvait lire : «L'auto-école est fermée, veuillez contacter le tribunal de commerce pour plus de renseignements». Une information que le gérant confirmera le soir même sur sa page Facebook en annonçant qu'il «était en redressement judiciaire, qu'il avait bien un plan d'actions mais que le juge en avait décidé autrement». Chez les nombreux clients de l'auto-école, cette annonce a fait l'objet d'une bombe, d'autant que le directeur de Sam auto-école n'avait jamais évoqué le moindre souci financier. Certains de ses clients avaient même sympathisé avec les propriétaires. «C'était des amis, du moins nous le pensions, nous ne savions rien», précise Grégoire qui était inscrit chez eux pour passer le permis moto alors que sa femme suivait sa

formation pour obtenir le permis de conduire. Pour Philippe, ce père de famille d'un fils de 17 ans, cette fermeture a également eu l'effet d'un choc. Son «ado» venait tout juste de terminer son apprentissage de la conduite accompagnée. «Je l'ai appris par le message sur sa page Facebook. Je n'en suis pas revenu, le gérant ne nous a jamais parlé de quelconques problèmes financiers», ajoute-t-il en colère. «Imaginez qu'il a juste laissé un message sur Facebook et simplement un mot sur sa devanture entourée de scotch en disant de s'adresser au tribunal de commerce. Il n'a laissé aucun numéro de téléphone, ni de coordonnées alors qu'un mandataire était connu puisque nommé depuis trois mois pour l'aider à remonter son affaire. Moi, j'ai dû appeler le tribunal de commerce où quelqu'un de très gentil m'a renseigné en me donnant les coordonnées du liquidateur que j'ai réussi à joindre».

**«Quand il y a liquidation, nous, on arrive en dernier»**

Philippe a ainsi pu être renseigné sur toutes les démarches

à suivre pour espérer un jour récupérer une partie de son argent. En contrepartie d'un forfait de 1200 euros, son fils était inscrit pour la conduite accompagnée, les cours de conduite et les présentations aux épreuves de codes et du permis de conduire. «On va dire qu'on a eu de la chance car mon fils venait de finir l'apprentissage. Pour nous, le préjudice devrait avoisiner les 300 euros, soit le coût de l'inscription dans une autre auto-école, les contrôles aux 1500 et 3000 kilomètres obligatoires pour la conduite accompagnée et la présentation au permis de conduire. Mais pour les autres clients qui ont pris un forfait normal, la note va être beaucoup plus salée» annonce-t-il tout en ne se faisant guère d'illusion. «Quand il y a une liquidation, on sait comment ça se passe, le liquidateur paie les principaux créanciers comme

l'Urssaf et les administrations et nous, on arrive en dernier». Mais, au-delà du préjudice financier, ce père de famille souligne un autre problème d'ordre administratif. Le formulaire Cerfa 02 (indispensable pour s'inscrire à l'examen du permis de conduire) est resté dans les mains de l'ancien gérant et donc maintenant du liquidateur. «C'est ce que je ne comprends pas, c'est que le gérant ne nous ait pas prévenu de ses difficultés et qu'il ne nous ait pas remis ce certificat qui est propriété de l'élève. Là, il faudra encore faire un courrier au liquidateur pour le récupérer. Je pense qu'on le récupérera mais d'ici combien de temps ? Et imaginez, pour mon fils, ce n'est pas encore trop grave puisqu'il passera le permis dans un an mais pour tous ceux qui doivent passer l'examen dans les prochaines semaines, sans ce formulaire, ils seront bloqués».

**«Pour récupérer le certificat Cerfa 02 indispensable pour passer le permis, il faut écrire un courrier au liquidateur. Je pense qu'on le récupérera mais d'ici combien de temps ?»**

C'est ce que nous a signalé également une mère de famille, Nancy, qui avait inscrit ces deux fils à Sainte-Geneviève. dont l'un en conduite accompagnée. «Lors de la cessation d'activité, le plus âgé avait pratiquement fini son apprentissage, mais le plus jeune avait encore tout à faire. J'ai versé 1400€ par enfant, mais le plus dur, c'est de récupérer les dossiers pour pouvoir s'inscrire ailleurs. Cela va prendre des mois sans doute», redoute-

t-elle. Certains clients comme Julie ont même évoqué de se rassembler pour déposer une plainte collective. Quant à Philippe, il ne comprend toujours pas l'attitude du gérant. «Ca peut arriver d'avoir des problèmes mais il aurait dû communiquer autrement qu'en laissant des messages». Et de conclure sur sa perte de confiance auprès du commerce de proximité. «On avait décidé de faire confiance à cette auto-école parce qu'elle était à côté de chez nous et qu'il est important de faire marcher les commerces de notre région, mais la prochaine fois, on choisira l'agence d'un groupe, il y aura moins de risque». ■ **Raphaël Thiollier avec CLP** Nous avons bien tenté de joindre plusieurs fois le liquidateur mais en vain, le répondant ne nous a pas permis de laisser un message. La liquidation de Sam auto-école est gérée par la SCP Leblanc basée à Agnetz.

## Warluis Une fête de la musique décalée et réussie



De gauche à droite : Jérémie, Adrien, Axel, Maxence reçoivent leur diplôme des mains de Daniel Leménager, et en présence d'André Vanlierde, le professeur.

«Déjà nous avons eu du beau temps, il ne faut pas se plaindre...» c'est le cri du cœur de Daniel Leménager, président du WES (Warluis En Scène) qui assurait les présentations lors de la journée «fête de la musique» ce dimanche 19 juin. L'idée de déplacer de deux jours les festivités musicales par rapport à la date «officielle» lui a permis de bénéficier à la fois d'un public plus nombreux et de prestations de qualité. Cela s'est traduit par une grande et belle journée de musique variée, que l'on a pu écouter dans une ambiance décontractée et

conviviale. Les «sugar brown» ont donné le ton dès le matin avec un rock viril mais harmonieux, André et Serge ont ensuite proposé quelques tours de musette avant de présenter leurs élèves de l'école d'initiation musicale qui ont montré leurs progrès et reçu des récompenses. Un petit intermède d'orgue de barbarie par le président et à la suite, ambiance blue's avec les «tonton cristo blue's» pour du vrai, du pur blue's. Ensuite, Melissa, finaliste des jeunes talents de l'Oise est venue proposer quelques-unes de ses



Sous les yeux de sa mère émue aux larmes, Melissa a proposé quelques-unes de ses compositions.

compositions qui laissent présager un réel talent. Au final, «les doigts qui collent» groupe de huit musiciens d'inspiration très large pop, rock, folk etc...ont permis à ceux qui le désiraient de dan-

ser ou simplement d'apprécier l'ambiance en profitant des opportunités proposées par la buvette. Une vraie réussite à la fois sur le plan festif et musical, le décalage de la date était une bonne idée !